



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
science et la culture

Patrimoine
culturel
immatériel

L'utilisation de l'emblème de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel aux fins d'un patronage

FORMULAIRE DE RAPPORT SUR LE PATRONAGE

Ce document est disponible à l'adresse suivante:

[HTTP://WWW.UNESCO.ORG/CULTURE/ICH/FR/FORMULAIRES/](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/formulaires/)

1. Nom, lieu, date et organisateur de l'activité:

17e Festival de l'Imaginaire, du 20 mars au 29 juin 2013 à Paris et dans d'autres villes de France, organisé par la Maison des Cultures du Monde

2. Quelle est la pertinence de l'activité au regard des objectifs de la Convention de 2003 et sa conformité avec les principes de la Convention?

Le Festival de l'Imaginaire invite chaque année en France des porteurs d'éléments du PCI figurant souvent sur les listes de l'UNESCO. Sa programmation fait au préalable l'objet d'une mission de repérage sur le terrain afin de vérifier chaque élément du PCI dans son environnement d'origine et nous assurer :

1- que l'élément est encore pratiqué par la communauté pour laquelle il a toujours un sens.

2- choisir, en accord avec la communauté, les principaux porteurs de la tradition ou de l'élément avec le souci d'inclure dans le groupe constitué des membres de la nouvelle génération pour marquer l'importance de la transmission.

3- Accompagner les présentations en France d'outils pédagogiques donnant des explications au public afin d'évacuer l'effet divertissement.

4- Alerter les médias afin qu'ils se fassent l'écho de l'activité, de manière à encourager les porteurs de tradition qui voient là une reconnaissance de leurs cultures. Cette reconnaissance à l'étranger a un effet boomerang qui non seulement procure aux porteurs de tradition un sentiment de fierté, mais les encourage surtout à ne pas délaisser leur patrimoine immatériel.

3. Quels sont les publics cibles de l'activité ? (Veuillez cocher les cinq propositions les plus pertinentes)

- Réseaux propres à l'UNESCO (ex : commissions, chaires, écoles associées, clubs, comités nationaux)
- Agents de développement (ex. organisations intergouvernementales, système des Nations Unies)
- Acteurs politiques (ex : ministères, parlementaires, autorités locales)
- Société civile (ex : personnes privées, ONG, entreprises)
- Scientifiques / chercheurs / milieu universitaire
- Educateurs / enseignants / formateurs
- Jeunes/ étudiants
- Médias grand public
- Médias spécialisés
- Autres (veuillez préciser) _____

4. Quelle a été la couverture médiatique de votre activité ? (Veuillez préciser le nombre de présentations)

Type	Niveau local	Niveau national	Niveau regional	Niveau international
Presse écrite	Plus d'une cinquantaine de médias ont parlé du Festival (articles, annonces, encarts...)			
Radio	21 sujets d'émissions avec interviews et au moins 20 annonces diffusées. > France Inter (partenaire média), France info, FIP, France Culture, RFI, France Musique, France Bleu IDF, Aligre FM, Africa n°1, Monte Carlo, Radio Algérie Internationale, Campus Paris, Radio Nova, Radio Orient, Radio Romania International, Radio Soleil, KFM, Medi1radio			
Télévision	6 sujets diffusés sur France 5, France 24, France ô, Guyane 1 et atg* (une nouvelle étoile en Guyane)			
Internet	Près de 80 sites et blogs reprérés par nos propres moyens auquel on doit également ajouter l'activité en relation avec les pages Facebook du Festival de l'Imaginaire et de la Maison des Cultures du Monde et notre chaîne youtube			

5. Combien de personnes environ ont-elles été touchées par la communication sur cette activité ?

D'après les chiffres de fréquentation, la quantité de supports promotionnels, la campagne d'affichage (...), au moins 90 000 personnes pour la seule région parisienne.

6. Quelles ont été les retombées de votre activité sur la visibilité de la Convention ?

(Veuillez cocher les deux propositions les plus pertinentes)

- Le logo et le nom de l'UNESCO et de la Convention de 2003 ont touché de nouveaux publics cibles
- De nouveaux publics cibles ont eu connaissance des buts et des objectifs de la Convention de 2003
- Les réalisations de la Convention de 2003 ont été promues auprès de nouveaux publics cibles
- Des publications de l'UNESCO (www.unesco.org/fr/publishing) ont été promues dans le cadre de l'activité

Merci d'envoyer ce questionnaire au Secrétariat de la Convention de 2003 accompagné des éléments suivants s'ils sont pertinents:

Matériaux d'information (particulièrement ceux sur lesquels figurent le nom et l'emblème de la Convention), coupures de presse, enregistrements radio, reportages télévisés et vidéos, statistiques.